

Conclusions 2021 du département du Travail des États-Unis sur les pires formes de travail des enfants

Sénégal

En 2021, le Sénégal a réalisé des progrès modérés sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le gouvernement a commencé des activités relatives au Plan national d'action de lutte contre la traite des personnes 2021–2023 et lancé un programme de soutien aux enfants qui vivent et travaillent dans les rues. Il a également dispensé des formations aux inspecteurs du travail en se concentrant sur la collecte des données sur le travail des enfants dans l'économie informelle. Toutefois, au Sénégal, des mineurs sont livrés aux pires formes de travail des enfants, notamment dans la mendicité forcée. Des enfants font aussi des travaux dangereux dans le secteur de l'orpaillage, parfois des suites de la traite des personnes. Les interdictions de travaux dangereux ne comprennent pas le travail domestique et dans les rues, secteurs où il existe des preuves démontrant que des enfants se trouvent potentiellement dans des situations néfastes, et les organismes d'application du droit du travail et du droit pénal manquent de ressources pour appliquer convenablement la législation sur le travail des enfants. Par ailleurs, le Sénégal ne dispose pas actuellement d'un plan national d'action ou d'un organe national de coordination pour l'élimination du travail des enfants.

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants		
Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Cadre juridique	Veiller à ce que le recrutement d'enfants de moins de 18 ans par des groupes armés non étatiques fasse l'objet d'une interdiction pénale.	2016 – 2021
	Prévoir des sanctions pénales pour l'utilisation d'enfants dans le cadre d'activités illicites.	2021
	Préciser les dispositions du Code pénal sur la mendicité forcée et à la Loi relative à la lutte contre la traite des personnes afin qu'elle interdise explicitement la mendicité forcée, y compris pour l'aumône, en toutes circonstances.	2017 – 2021
	Veiller à ce que la loi relative à l'interdiction des travaux dangereux pour les enfants soit exhaustive.	2016 – 2021
	Relever l'âge minimum d'admission à l'emploi pour qu'il corresponde à l'âge de fin de scolarité obligatoire.	2018 – 2021
Application	Publier toutes les informations pertinentes sur le financement de l'Inspection du travail et le nombre d'inspections menées, y compris sur des lieux de travail.	2013 – 2021

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
	Établir un mécanisme pour recevoir les plaintes concernant le travail des enfants et suivre les affaires de travail des enfants pour leur prise en charge par les organismes de répression ou les prestataires de services sociaux.	2014 – 2021
	Accroître le nombre des inspecteurs du travail pour qu'il corresponde aux avis techniques de l'OIT, financer adéquatement l'Inspection du travail et veiller à ce que tous les cas de travail des enfants soient signalés à titre formel.	2010 – 2021
	Veiller à ce que l'application du droit du travail et les inspections du travail s'effectuent également dans le secteur informel, notamment dans les domiciles privés et les exploitations agricoles.	2014 – 2021
	Publier des informations relatives à l'application du droit pénal sur le nombre d'enquêtes, d'infractions constatées et de peines prononcées pour les pires formes de travail des enfants.	2020 – 2021
	Veiller à ce que les tribunaux disposent de ressources et de moyens de coordination suffisants pour pouvoir juger des affaires avec succès.	2019 – 2021
	Veiller à ce que les affaires pénales concernant des victimes mineures soient référées à la Brigade de la protection des mineurs du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique.	2021
	Veiller à ce que la formation des enquêteurs judiciaires aborde comme il se doit les questions relatives aux pires formes de travail des enfants au Sénégal.	2019 – 2021
Coordination	Créer un organe national de coordination disposant de mécanismes de prévention et d'élimination du travail des enfants.	2021
Politiques gouvernementales	Adopter une politique nationale de lutte contre le travail des enfants.	2016 – 2021
Programmes sociaux	Veiller à ce que tous les enfants aient accès à l'éducation en éliminant les frais liés à la scolarité, en construisant des écoles supplémentaires, en améliorant les infrastructures et l'hygiène, en assurant l'accès des élèves qui présentent un handicap, en faisant en sorte que tous les enfants soient enregistrés à leur naissance et en protégeant les élèves contre le harcèlement et les sévices sexuels à l'école.	2011 – 2021

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
	Mettre en place des programmes pour s'attaquer au travail des enfants dans le travail domestique, l'agriculture et l'extraction minière.	2010 – 2021
	Mener des activités d'éducation et de sensibilisation auprès des familles des enfants des rues rescapés pour s'assurer qu'ils ne seront pas de nouveau soumis à la mendicité forcée.	2021
	Relancer les opérations de retrait du Programme de retrait et de réinsertion socioéconomique des enfants en situation de rue.	2021
